

Réf: Dossier N° : 19623

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « AMINAN »****Siège social : ANYAMA PK 18 ROUTE D, ILOT 50, LOT 379, 04 BP 1041
ABIDJAN 04**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Janvier 2016, et enregistrés au CEPICI le 06 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AMINAN » .

Objet: L'Import et l'Export. Le commerce. La vente et la Location. La construction et la Rénovation Immobilière. L'Assainissement, l'élagage et l'abattage, commerciale de toute marchandise. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ANYAMA PK 18 ROUTE D, ILOT 50, LOT 379, 04 BP 1041
ABIDJAN 04**

COGERANT: Madame KOUACOU JEANNE AMINAN KAN. Monsieur SEYO KEBE MELLON.

**RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-299 du 06/01/2016 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°089 du 06/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

